

SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION SUR L'ASSURANCE

3^{ème}
Edition

DATE : MERCREDI 11 AU VENDREDI 13 MAI 2016

THEME : " L'ASSURANCE VIE "

FOCUS : "Rôle du courtier dans le développement de l'assurance Vie en Côte d'Ivoire et dans la zone CIMA"

LIEU : HOTEL PRESIDENT DE YAMOOUSSOUKRO

ANIMATEURS : POOL d'Experts

PARTICIPATION : DIRECTION DES ASSURANCES

PREAMBULE : Jean Pierre Jouyet dans "L'Usine Nouvelle (*) " révèle que **le capital humain est au cœur de la création de valeur de toute organisation.**

Dans "L'homme au cœur de l'entreprise, Le secret du succès (**)", Eric Jacquemet démontre que **pour l'entreprise du XXI^{ème} siècle, la principale richesse réside dans ses hommes et ses femmes.** (*) 21 décembre 2006 - (**) Edition d'Organisation (2011)

De tout ce qui précède, nous pouvons affirmer sans aucun nul doute que l' « Homme » constitue la véritable « matière première » de toute entité.

En outre, il est de plus en plus constaté que **le salarié passe le plus souvent de son temps au travail** que dans d'autres activités, notamment celles dites familiales.

Dès lors plusieurs questions peuvent être légitimement posées !

Quelles politiques adéquates mettre en œuvre au sein de l'entreprise pour la **motivation des ressources humaines** ?

Comment garantir les conséquences pécuniaires du salarié, consécutives « à son **décès** », « à son **vieillesse** » et/ou « à une **invalidité** » ?

Comment garantir les conséquences pécuniaires de l'entreprise, consécutives ou liés « à un **décès** » ou « à une **invalidité** » du salarié ?

Comment garantir la pérennité de l'entreprise ? ...

C'est à ces questions toutes pertinentes que tentera de répondre cette session de formation.

OBJECTIFS : Présenter :

► Les différents types de produits des branches en assurance Vie tels que définis dans l'article 328 du Code CIMA :

• **Vie-décès** • **Assurances liées à des fonds d'investissement** • **Opération tontinière** • **Capitalisation**

Un accent particulier sera mis sur :

les Indemnités de Fin de Carrières (**IFC**), **obligation légale selon l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle**, renforcée par les nouvelles dispositions du **SYSCOA** qui imposent une méthode actuarielle dans le calcul de cette indemnité.

► Les nouvelles dispositions réglementaires portant sur le livre 7 de la **MICROASSURANCE**.

► **L'état des lieux** (en Côte d'Ivoire) des recommandations adoptées lors des **états généraux de l'assurance Vie** tenus du 30 juillet au 1er août 2007 à Douala (république du Cameroun), notamment sur les questions des régimes **complémentaires de retraite du secteur public** et de la **couverture sociale des travailleurs du secteur informel**.



PUBLIC CIBLE :

Administrateurs de sociétés, chefs d'entreprises, promoteurs, responsables des ressources humaines, responsables en charge des assurances, Institutionnels, ONG...

CÔÛT :

525.000 F.CFA (en demi pension y compris le transport ABIDJAN - YAMOOUSSOUKRO & YAMOOUSSOUKRO - ABIDJAN en car climatisé et la visite des différents monuments de la ville)

Mardi 10 Mai :

12 Heures : Accueil des séminaristes

13 H à 14 H 00 : Rassemblement au siège de l'ANCARCI (sise au plateaux en face du stade FHB)

14 Heures : Départ sur YAMOOUSSOUKRO

Samedi 14 Mai :

9 H 30 à 12 H 30 : Visite des différents monuments de la ville

13 H 30 : Retour sur Abidjan

INSCRIPTION :

- En ligne sur le site www.cecc-assur.net

- au Cabinet CECC Assur sise au II Plateaux boulevard Latrille prolongement Sococe en face de la NSIA BANQUE

- au siège de l'ANCARCI sise au Plateaux en face du stade FHB

INFOLINE :

Contacts CECC Assur : 22 41 57 56 / 47 97 97 70 - www.cecc-assur.net

Contacts ANCARCI : 20 24 25 81 / 02 94 50 31

Télécharger gratuitement la plaquette complete de cette session sur le site internet cecc-assur.net



ANCARCI
Association Nationale des Courtiers d'Assurance
et de Réassurance de Côte d'Ivoire